

LES BIBLIOTHEQUES DE LA VALLEE D'AOSTE

Lucia Mariani
Bibliothécaire chef de service

Déjà à la moitié du XIX^e siècle le chanoine Orsières proclame sur les pages de la "Feuille d'annonces" "la nécessité de la fondation à Aoste d'une bibliothèque publique." Avec des visées presque modernes il rappelle l'attention des autorités sur l'importance fondamentale de la bibliothèque pour l'éducation des jeunes et de toute la population

valdôtaine. Mais bien du temps doit s'écouler avant que les vœux de ce chanoine progressiste puissent s'accomplir.

En 1956 est instituée à Aoste la première bibliothèque publique appelée "de la Ville et de la Région réunies" et c'est seulement en 1976, quand s'impose dans la société italienne une conception démocratique de la cul-

ture et de l'instruction, que la Vallée d'Aoste se donne une loi en matière de "Bibliothèques de collectivités locales". Cette loi permet finalement de faire démarrer en force la lecture publique sur le territoire. Les Bibliothèques sont aujourd'hui au nombre de 43; depuis 1988 on a aussi équipé un Bibliobus qui assure le prêt de livres aux habi-

LA BIBLIOTHEQUE
TE PROPOSE AU CHOIX:

JOURNAUX
REVUES
A LIRE SUR PLACE
BANDES DÉSINÉES
ROMANS
DOCUMENTAIRES
FONDS LOCAL
A CONSULTER SUR PLACE
OU A EMPRUNTER
DISQUES
CASSETTES
COMPACT-DISCS
POUR TOUTES LES OREILLES
FILMS
DOCUMENTAIRES
CASSETTES VIDEO
SUR GRAND ECRAN
ECCÈS
JEU DE DAMES
BACKGAMMON
ET AUTRES JEUX
A VOLONTÉ
MANIFESTATIONS DIVERSES
EXPOSITIONS
CONFÉRENCES
COURS
ET AUTRES ANIMATIONS CULTURELLES
SANS OUBLIER
LE PERSONNEL TOUJOURS AIMABLE
COMPÉTENT ET DISPONIBLE.

VIENS TOI AUSSI!
C'EST GRATIS

SBV

POUR S'INSCRIRE IL SUFFIT DE PRÉSENTER
UNE PIÈCE D'IDENTITÉ POUR L'ADULTE
OU FOURNIR UNE AUTORISATION
INSCRIPTION POUR L'ENFANT

TROIS LIVRES
POUR UN MOIS
PRÊT PRÊT RENOUELABLE

ENCYCLOPÉDIES, DICTIONNAIRES
LIVRES PRÉCIEUX
OU PARTICULIÈREMENT INTÉRESSANTS,
JOURNAUX OU REVUES
CONSULTATION SONT A LIRE SUR PLACE

L'INSCRIPTION DONNE DROIT
À L'ÉCOUTE OU À LA VISION SUR PLACE
DE DOCUMENTS AUDIOVISUELS
ET À L'EMPLOI DES JEUX
SECTION DES
AUDIOVISUELS
ET JEUX

ENNUI ?
ENVIE DE REVER ?
TRAVAIL DE RECHERCHE ?
PREMIER EMPLOI ?
PRÉPARATION D'UNE THÈSE ?
CONCOURS PUBLIC EN VUE ?
REUNION D'IMMEUBLE ?
BRICOLAGE OU JARDINAGE ?
CONSEILS PRATIQUES DE LECTURE ?
NOUVEAUX JEUX A DÉCOUVRIR ?
COMMENT SOIGNER
NOS ANIMAUX PRÉFÉRÉS ?
ARRIVÉE D'UN BÉBÉ ?

FONCES
À LA BIBLIOTHEQUE!
AVEC UN LIVRE
FINIE LA SOLITUDE!

QU'QUE TU SOIS, IL Y A TOUJOURS
UNE BIBLIOTHEQUE A COTE
PARMI LES QUARANTE-DEUX
PRÉSENTES SUR LE TERRITOIRE
SANS OUBLIER
LA BIBLIOTHEQUE REGIONALE D'AOSTE
OUVERTE AU PUBLIC,
CINQUANTE HEURES PAR SEMAINE
ET LE BIBLIOBUS, BIBLIOTHEQUE ROULANTE,
QUI SILLONNE LA COMMUNAUTE
DE MONTAGNE MONT ROSE

À TRÈS BIEN TÔT ET
BONNE LECTURE!

tants des pays de la Communauté de montagne du Mont Rose qui ont choisi de ne pas se doter d'une bibliothèque communale.

Le législateur, en 1992 comme en 1976, a voulu justement assurer à chaque commune la faculté de se doter d'une bibliothèque; en même temps, et afin de garantir la qualité des services offerts, il a prévu la coopération entre bibliothèques et leur organisation en système.

Le système est la force des petites bibliothèques (et des plus grandes également) centralisant les opérations comptables et techniques (acquisitions et catalogage) et délivrant ressources professionnelles au service du public: à ces fins travaille le Service des Bibliothèques de l'Assessorat Régional de l'Instruction Publique.

Les résultats obtenus sont assez satisfaisants. En 1991 on a enregistré 148.966 prêts et 17.618 usagers; la donnée sur les usagers par rapport au total des résidents nous signale toutefois que beaucoup de valdôtains ne fréquentent pas encore les bibliothèques. Les causes de tels comportements sont certainement liées au développement socio-culturel de notre pays; mais, à notre avis, au-delà de toute interprétation sociologique possible, on peut supposer une simple absence ou insuffisance d'information. En 1991/1992 le service des bibliothèques a donc décidé, avec l'approbation du Gouvernement Régional, de lancer une campagne publicitaire dans le double but d'informer les gens (surtout les adultes) et de créer une "image symbolique" des bibliothèques unifiant, par un graphisme simple et immédiat, les différentes situations réelles et individuelles du territoire.

On a ainsi produit plusieurs matériels: dépliants, affiches, signets, sacs en papier.

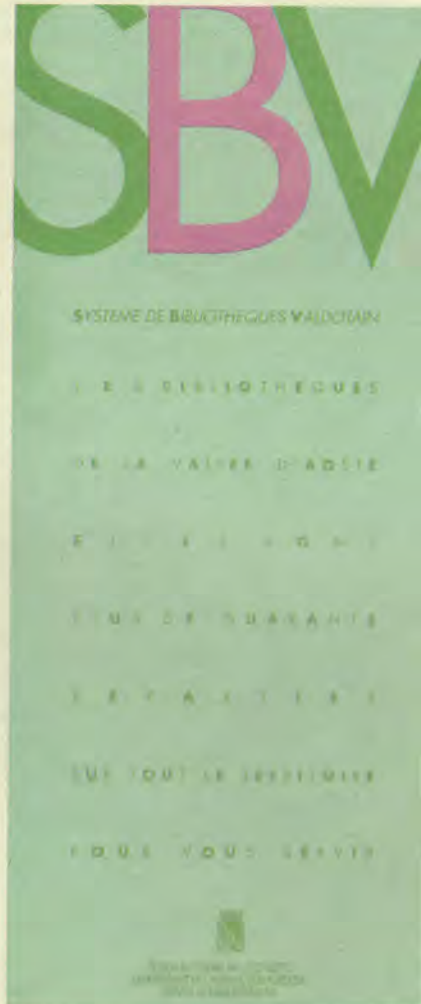
Le dépliant, transmis par la poste à chaque chef de famille et diffusé un peu partout, est le document le plus complet. Dans son ensemble il est conçu pour "désacraliser" une institution encore trop intimidante aux yeux de beaucoup. Il "communique" donc une bibliothèque s'ouvrant largement sur la vie, capable de se doter des moyens nécessai-

res pour répondre aux attentes de tous et permettant à chacun de la fréquenter sans frais et sans trop de bureaucratie.

Le dépliant propose aussi la liste des bibliothèques avec l'adresse et le numéro de téléphone (instrument nécessaire et suffisant pour se renseigner sur les horaires d'ouverture qu'on a volontairement omis).

Les affiches, d'un format qui imprime élan au logo favorisant l'affichage, sont de deux genres: certaines répètent le slogan d'ouverture du dépliant et servent à renforcer l'image du système; d'autres (à l'origine sans texte) seront employées pour annoncer les activités culturelles des différentes bibliothèques (par des "repiquages" individuels sur les modèles standardisés).

Les signets et les sacs sont des "gadgets" à distribuer aux usagers: les bibliothèques pourront ainsi se qualifier comme des services modernes qui soignent aussi les besoins pratiques de leur public.



En 1992/93 la campagne publicitaire se poursuivra, en s'adressant en particulier aux enfants.

Un délicieux album illustré par Cristina Lastrego et Francesco Testa sera distribué aux élèves des écoles primaires de la Région. Le but est de leur "faire découvrir la bibliothèque" comme le dit la présentation de couverture "tout en s'amusant avec l'aide du dragon Tommasone et du petit chien Ciccio" célèbres protagonistes de presque toutes les histoires de nos auteurs.

Deux mots enfin, étant donnée l'occasion, sur les rapports entre la bibliothèque et l'école. Les enseignants sont, en moyenne, sensibles à l'importance de la bibliothèque pour l'éducation des enfants et y accompagnent souvent leurs élèves en visite.

La collaboration avec les bibliothécaires toutefois devrait être plus intense et plus attentive à la programmation plutôt qu'à la simple utilisation occasionnelle. Par exemple les bibliothèques pourraient mieux s'équiper connaissant à l'avance les thèmes des "recherches" ou bien pourraient à leur tour en proposer d'autres selon la documentation déjà possédée; par exemple on ne devrait pas décevoir les attentes des jeunes usagers si on avait concordé les acquisitions des livres à lire pendant l'été.

Nous sommes fort conscients des engagements des enseignants, qui deviendront de plus en plus absorbants en vue de l'application des articles 39 et 40 du Statut Spécial, mais nous souhaitons néanmoins qu'une plus fructueuse coopération puisse se réaliser.



*Loi régionale 17.06.1992
n. 28 chapitre III Services
des bibliothèques Article 8*

1. Le service des bibliothèques, placé auprès de la Bibliothèque régionale, est chargé de l'administration et de la comptabilité du système, des fonctions techniques et scientifiques d'orientation, de promotion et de coordination. Son activité prévoit:

a) l'acquisition, au niveau central, de matériel bibliographique et audiovisuel pour tout le système régional des bibliothèques, suivant les requêtes des bibliothèques et dans le respect du bilinguisme de la Vallée d'Aoste;

b) le catalogage centralisé et normalisé dudit matériel;

c) l'uniformité des catalogues, dans le respect des dispositions en vigueur;

d) l'informatisation du système régional des bibliothèques;

e) la création et l'accroissement d'une bibliothèque professionnelle;

f) le recueil et l'appréciation de données statistiques concernant le système régional des bibliothèques;

g) la formation professionnelle des personnels des bibliothèques;

h) l'élaboration de critères concernant la construction des bibliothèques et la bibliothéconomie;

i) la promotion et la mise à l'essai d'initiatives culturelles destinées à améliorer la diffusion du livre et de la lecture;

l) l'instruction des demandes de subventions ou de financements des bibliothèques communales et des bibliothèques conventionnées d'organismes et d'institutions publics et privés.

CASSETTES VIDEO

Le Service des Bibliothèques offre un service de prêt de cassettes vidéo VHS aux bibliothèques et aux institutions scolaires, éducatives, sociales, selon les modalités suivantes:

- le prêt est gratuit;
- l'utilisateur peut accéder au prêt sur présentation d'une pièce d'identité;
- on peut emprunter jusqu'à 3 cassettes-vidéo pour un maximum de 15 jours (en cas de nécessité on peut renouveler le prêt même par téléphone);
- avant de rendre les cassettes elles doivent être rembobinées;
- l'horaire du prêt est le suivant:
Lundi
de 15h00 à 17h00
Mardi
de 9h00 à 12h00
Mercredi
de 9h00 à 12h00
Jeudi
de 9h00 à 12h00
de 15h00 à 17h00

Adresse: 250, rue St. Martin
de Corléans

Tél.: 0165-554609

Pour d'autres informations sur le matériel disponible on peut consulter un catalogue préparé par les responsables du Service et envoyé aux écoles.

Le catalogue des cassettes vidéo est établi par GENRES/THEMES, suivi par deux sections avec des index ordonnés par ordre alphabétique selon les TITRES et les AUTEURS.

Catalogue des GENRES/THEMES

- Bandes dessinées
- Bandes dessinées françaises
- Films enfants
- Films enfants français
- Films
- Théâtre
- Arts mineurs - Artisanat
- Astronomie
- Beaux Arts
- Biologie
- Ecologie

- Education-Pédagogie
- Ethnologie
- Ethologie-Zoologie
- Philosophie
- Physique - Chimie
- Physiologie humaine
- Géographie - Voyages
Explorations
- Géologie
- Informatique
- Littérature - Bibliothéconomie
- Linguistique
- Mathématiques
- Médecine
- Musique
- Psychologie
- Religions
- Sociologie
- Spectacles-Médias
- Sport
- Histoire
- Technologie
- Vallée d'Aoste

